

Le CNARM

Comité National d'Accueil et d'Actions pour les Réunionnais en Mobilité

Mobilité des demandeurs d'emplois

Créé en 1965, le Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité (CNARM) est une association loi 1901.

Cet opérateur essentiel dans la mobilité pour l'emploi à l'extérieur de la Réunion, bénéficie d'une longue expérience dans le domaine. Son action est soutenue par le FSE depuis l'an 2000 et par le Conseil départemental de La Réunion au titre de l'insertion.



Source photo : Cnarm

Les missions du CNARM sont de soutenir les candidats dans leur projet de prise de poste ou de recherche d'emploi en dehors de la Réunion, par des mesures adaptées à chaque situation. Leurs interventions concernent :

- L'accueil et l'information
- Le diagnostic et l'élaboration du projet de mobilité en adéquation avec les besoins des bénéficiaires
- L'accompagnement individualisé
- La mise en relation sur des offres d'emplois sur l'espace national, européen voire international
- Les modules préparatoires à la mobilité
- La prise en charge des frais (billet d'avion, transfert, nourriture, hébergement...)
- Le suivi du candidat sur place
- Des aides éventuelles en cas de retour

Dans le cadre du programme opérationnel "Initiative pour l'Emploi des Jeunes", le suivi opérationnel des 900 NEET ciblés est effectué par 27 personnels en charge d'insertion, d'accueil et d'orientation auprès des jeunes et 3 administratifs qui assurent le suivi et la gestion de l'opération.

Quelques indicateurs :

- 4 antennes locales
- 30 salariés sur le territoire réunionnais
- Près de 900 jeunes bénéficiaires visés (NEET)

Coût de l'opération IEJ et financement :

2 010 000 €

FSE/IEJ : 1 849 200 €

Département : 160 800 €



Source photo : Cnarm

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »